

Quelques éléments du sommaire

- Notre Délégué général, Jean-Louis Cabrespines, nous rappelle que le mois de novembre est traditionnellement, depuis 2007, celui de l'Economie Sociale et Solidaire et que, pour l'affronter, « il faut du cœur à l'ouvrage » (p. 2 et 3).
- Nos travaux ont été marqués par les débats de notre Congrès international qui s'est tenu à San Jose (Costa Rica), du 16 au 18 octobre dernier, avec des représentants d'une vingtaine de pays d'Europe, d'Amérique, d'Afrique et d'Asie. Cette rencontre était d'autant plus importante que le contexte international nécessite que les acteurs de l'économie sociale, comme de l'économie publique, puissent avancer d'un même élan pour faire progresser les stratégies et les innovations pour une société plus juste et plus durable en prenant en compte les transitions en cours. (p. 4 et 5)
- Dans la suite de nos entretiens « *Idéaux et Débats* », nous vous invitons à lire celui réalisé avec Fabrice Henry, président d'Arts et Vie. (p. 6)
- Notre collection « Economie collective et territoires » s'est enrichie d'un nouveau titre : « *Le care au cœur des valeurs de l'ESS* ». De même, parmi nos ouvrages collectifs nous rappelons « *Numérique, action collective et démocratie* » réalisé en 2021 sous la direction de Philippe Bance et notre regretté ami Jacques Fournier (p. 7 et 8)

...

Bonne Lecture !



Marcel Caballero

Président d'honneur
Directeur de la rédaction

IL FAUT DU CŒUR À L'OUVRAGE

Jean-Louis CABRESPINES

Délégué général du CIRIEC-France



En novembre, l'Économie Sociale et Solidaire rassemble ses membres

Le mois de novembre est traditionnellement, depuis 2007, celui de l'ESS. Cette année n'y échappe pas et, dans chaque territoire, chacun s'attelle à présenter ce qu'est et ce que fait l'ESS pour les personnes et les territoires. Comme l'indique ESS France, l'instance représentative de toutes les familles de l'économie sociale et solidaire : « *En novembre, le Mois de l'ESS c'est le mois des acteurs qui font l'économie sociale et solidaire pour témoigner de ce qu'elle peut apporter à notre société en pleine transition ET le mois de tous les citoyens et citoyennes qui souhaitent découvrir cette économie !* ». Mais cette année, « il faut du cœur à l'ouvrage pour y aller ! » tant le sentiment qu'en France les avancées obtenues depuis des années, la reconnaissance de ce qu'est l'ESS comme mode d'économie autrement sont remis en cause par des décisions politiques qui détruisent tout ce que nous avons élaboré avec patience et conviction.

Je dis bien en France, car les échanges que nous avons pu avoir dans nombre de rencontres internationales montrent combien l'ESS est aujourd'hui non seulement une économie prise en compte, mais une économie alternative dans bien des situations.

La définition même de l'ESS, au plan international est celle que nous avons construite en France. Mais « autre temps, autres mœurs » et la dépendance du pouvoir en place avec les ennemis de l'ESS conduit à une position ambiguë entre démonstration que l'on prend en compte cette économie et refus de l'aider à son développement. Pour être clair : nomination d'une ministre dédiée mais absence, voire suppression de financements demandée par certaines catégories de députés.

L'ESS par les ignorants

C'est d'ailleurs ce que pointe le Président d'ESS France : « *J'avais eu l'occasion de partager avec vous ma stupéfaction devant la décision du gouvernement de baisser les crédits dédiés au développement de l'ESS de 25%.*

J'avais aussi exprimé la mobilisation de toute l'ESS après que l'UDES ait évalué à 186 000, le nombre d'emplois menacés dans l'ESS, si ce budget s'applique.

Mais je tiens à décerner le pompon de l'irresponsabilité et de la violence sociale aux députés du Rassemblement National qui proposent ni plus ni moins que la suppression intégrale des crédits ESS.

L'extrême droite n'aime ni la justice sociale, ni l'égalité, encore moins l'entrepreneuriat social, l'initiative citoyenne et la liberté associative. Elle le prouve : moins 100% pour l'ESS. »

Une fois de plus, c'est l'ignorance et le sectarisme qui priment. Dire de l'ESS : « La dépendance de ce secteur à l'égard de la dépense publique est d'autant plus problématique que les associations et entreprises bénéficiaires ne sont pas en capacité de générer une véritable valeur ajoutée économique », c'est ignorer qu'elle pèse 10% du PIB, 14% de l'emploi privé soit 2,5 millions d'emplois et qu'elle est une économie qui, dans les territoires, apporte des réponses en complémentarité des politiques publiques.

Un(des) budget(s) en déshérence

Et le mauvais coup porté dans le projet de budget pour 2025, prévoyant une baisse de 25% d'une enveloppe dérisoire au regard de l'importance des entreprises de l'ESS dans le développement économique de notre pays (19 millions d'euros) est un manque de considération à l'égard de ces entreprises. Cette première coupe budgétaire sera très probablement assortie d'un retrait des collectivités territoriales et locales qui voient, elles-mêmes, leurs capacités financières se réduire drastiquement dans le PLF.

Mais la situation instable politiquement l'est tout autant dans les prises de position, les informations, les décisions et ce qui est vrai aujourd'hui peut être faux le lendemain.

En matière de financement de l'ESS et de la valeur qu'on lui accorde pour être une véritable force économique, il faut rester circonspect, savoir écouter, mais ne jamais se laisser prendre aux promesses ni aux revendications du travail exceptionnel fait par l'un ou l'autre. Un petit tour dans les posts de LinkedIn est éclairant à ce propos, entre une organisation qui nous explique que tout change dans les décisions de l'Assemblée Nationale grâce à ses interventions (le MOUVES), donc qu'il n'y a pas à se faire de soucis car les lignes budgétaires de l'ESS sont correctes, et ESS France qui, poliment, lui rappelle que sa propre démarche (« n'oublie pas les liasses d'ESS France ») se fait au quotidien et au nom de TOUS les acteurs de l'ESS car, au contraire, il y a lieu de s'alerter sur la mise en danger de toutes les entreprises de l'ESS. Plus que jamais, nous devrions parler d'une même voix et celle que nous reconnaissons tous est celle d'ESS France.

Valse-hésitation

Alors, entre une conférence de presse organisée le 16 octobre 2024 et le lancement du MOIS de l'ESS, le 4 novembre 2024, les préoccupations restent et les promesses évoluent.

Le mercredi 16 octobre 2024, ESS France organisait une conférence de presse suite aux coupes budgétaires annoncées pour l'ESS et considérait qu'il s'agissait « d'un désastre pour les solidarités de proximité et un recul sans précédent pour l'ESS ».

Claire Thoury, Présidente Le Mouvement associatif, Hugues Vidor, Président de l'UDES, Marion Lelouvier, Présidente du Centre Français des Fonds et Fondations, Frédéric Gouedard, Administrateur fédéral de la FNM - Fédération Nationale de la Mutualité Française, Michel Pier Jezequel, Président de la CRESS Bretagne et Vice-Président d'ESS France et Benoit Hamon, Président d'ESS France disait tous leurs inquiétudes face à la décision de cette baisse et les conséquences pour chacune de leurs familles, Benoit Hamon soulignant : « (...) C'est tout l'édifice des solidarités de proximité non-lucrative qui est menacé par des lames de baisses de crédits à différents niveaux (...). Nous élevons la voix et appelons les parlementaires à apporter les indispensables corrections. ».

Le lundi 4 novembre 2024, ESS France a lancé *le Mois de l'ESS 2024* autour du fil rouge thématique de cette édition : « Réparer la démocratie ». Démarche plus que nécessaire et constructive pour rappeler combien la démocratie est en danger dans un contexte de défiance à l'égard de la démocratie représentative et la difficulté à trouver des alternatives constructives pour une autre forme de démocratie (la représentation citoyenne est encore dans la recherche de la bonne manière de donner la parole à tous) ; démarche d'autant plus nécessaire que les fondements de l'ESS sont ceux d'un fonctionnement dans lequel la démocratie est le socle de sa construction.

Si cette thématique a été largement reprise et défendue par les interventions de Stéphane Junique, Président du Groupe VYV et de Benoit Hamon, Président d'ESS France, il était clair que la question de la relation entre les structures de l'ESS, leur financement, leur reconnaissance par l'État ne pouvait pas être ignoré et une interpellation de la ministre déléguée chargée de l'ESS, de l'Intéressement et de la Participation, Marie-Agnès Poussier-Winsback, présente à cette occasion, lui a permis de « souligner l'importance d'avoir un ministère dédié afin "de mettre en avant les modèles économiques des structures de l'ESS et d'engager l'économie conventionnelle vers un capitalisme plus responsable". La ministre a également réagi concernant le budget : « J'ai entendu vos inquiétudes concernant le budget. Je pense pouvoir en parler au passé (...) Nous aurons plus. ».

Espérons que cette promesse soit tenue !

Les représentants des structures de l'ESS ont d'ailleurs fait part de leur inquiétude, voire de leur scepticisme, adressant une lettre ouverte au Premier ministre Michel Barnier (1) dans laquelle ils rappellent : « ... La baisse des crédits publics dans le domaine de l'aide internationale, de l'emploi, du travail, mais aussi des solidarités, du sport ou de la culture auront un impact considérable sur nos activités. Les transferts de 1,1 milliard de dépenses de santé de l'assurance maladie vers les acteurs mutualistes qui protègent la santé des Français affecteront aussi le pouvoir d'achat de nos concitoyens. À cela s'ajoute, la baisse des concours aux collectivités locales qui sera inmanquablement répercutée sur les acteurs de l'ESS qui, d'un côté, ont recours aux subventions ou aux marchés publics et, de l'autre côté, par le mécénat et la philanthropie sont sollicités encore davantage quand les financements publics se réduisent comme peau de chagrin. La réduction de 25% de la ligne ESS du BOP 305 qui finance l'écosystème local permettant l'éclosion ou le passage à l'échelle des entreprises de l'ESS va instantanément diminuer la voilure de l'innovation sociale dans les territoires. En ce sens, la menace répétée d'une instabilité fiscale sur les incitations au don ou au mécénat porte le risque d'assécher la générosité des Français (particuliers comme entreprises de toutes tailles) qui financent la solidarité.

Ce sont cinq lames qui vont avoir un coût social immédiat sous la forme de milliers de suppression d'emplois à forte valeur ajoutée sociale, mais aussi un coût social différé à travers la croissance des désordres économiques, écologiques, démocratiques et sociaux que vont produire la disparition de nos crèches, EHPAD associatifs, fondatifs et mutualistes, nos ressourceries ou épiceries solidaires, nos AMAP ou clubs de sport amateur, nos radios associatives ou établissements culturels, nos colonies de vacances ou banques alimentaires.... »

L'espoir

Cela pourrait être d'autant plus réalisable que la lecture attentive des rapports parlementaires sur l'ESS montre qu'il y a, y compris dans les rangs du groupe Ensemble Pour la République (EPR) de l'Assemblée Nationale, un rapporteur qui soutient l'ESS tel que nous pourrions le faire.

En effet, « Le député macroniste Paul Midy, rapporteur du budget de l'économie sociale et solidaire, vient de rendre son rapport sur l'état économique du secteur à contre-sens des objectifs gouvernementaux d'économies budgétaires. Et propose un programme de développement de l'ESS pour le prochain quart de siècle.

L'alerte lancée par le monde de l'économie sociale et solidaire sur la réduction de ses crédits dans le projet de budget 2025 a trouvé des oreilles attentives au Parlement. Y compris sur les bancs des groupes qui soutiennent le gouvernement Barnier. Avec quelques temps d'avance sur l'agenda, le député Paul Midy, rapporteur cette année du budget de l'ESS à l'Assemblée, vient de faire connaître les conclusions de sa mission d'information. » (2)

Dans un Post LinkedIn, le député déclare :

« +25% pour le budget de l'ESS l'année prochaine !

J'ai présenté hier à l'Assemblée nationale mon rapport budgétaire sur l'économie sociale et solidaire (ESS).

J'y fixe une proposition de cap avec trois grandes ambitions :

- 1 - Renforcer immédiatement le soutien de l'État pour accompagner les acteurs de l'ESS
- 2 - Valoriser pleinement l'apport à notre société des structures de l'ESS et les mettre durablement dans le droit commun
- 3 - Porter une ambition forte pour l'ESS et l'impact dans les 10 prochaines années autour d'un plan de mobilisation nationale.

Dès ce mercredi en commission des affaires économiques, j'ai présenté une série d'amendements au projet de loi de finances qui ont été adoptés, et qui vont permettre demain une augmentation de +25% du budget pour l'ESS en 2025 !

Cette nouvelle augmentation permettra notamment de renforcer le financement des têtes de réseaux et des dispositifs d'accompagnement tels que les DLA et les PTCE. »

Carenews souligne à ce propos (3) : « Il appelle notamment à instaurer une loi de programmation pluriannuelle dédiée à l'ESS pour sécuriser les financements publics ou à lancer un grand plan d'investissement « France 2050 » doté d'une enveloppe de 100 milliards d'euros avec un axe dédié à l'innovation sociale et environnementale. Il veut aussi « reconnaître pleinement l'apport des acteurs de l'ESS à la société et les intégrer durablement dans le droit commun » : il déplore en particulier que les dispositifs de soutien à l'innovation soient centrés sur l'innovation technologique au détriment de l'innovation sociale.

« C'est un rapport de grande qualité », salue Antoine Détourné, le délégué général d'ESS France auprès de Carenews. « Paul Midy a témoigné d'une grande écoute auprès de l'ensemble des représentants des acteurs de l'ESS, nous nous retrouvons assez fortement dans les propositions et les conclusions du rapport. »

Nous devons donc espérer que les conclusions de Paul Midy soient reprises par la commission des finances et que les 25% de recul prévus dans le PLF deviennent 25% de supplément en faveur de l'ESS.

Espoir ou rêve ?

(1) <https://www.ess-france.org/lettre-ouverte-d-ess-france-au-premier-ministre-michel-barnier>

(2) <https://www.ash.tm.fr/management-reseaux/coups-de-rabot-sur-less-le-rapport-a-contre-courant-du-depute-paul-midy-957183.php>

(3) <https://www.carenews.com/carenews-pro/news/rapport-parlementaire-bergere-de-france-abbé-pierre-les-brevés-ess-de-la-semaine>

34^{ème} Congrès international

(3 jours à San Jose (Costa Rica) pour aller plus loin)



Durant 3 jours, du 16 au 18 octobre 2024, les membres des CIRIEC se sont retrouvés pour leur 34^{ème} congrès international. Il fut d'une grande richesse et a permis de s'interroger sur « *Quelles stratégies pour un développement territorial et humain?* ».

Ce sont des représentants d'une vingtaine de pays d'Europe, d'Amérique, d'Afrique et d'Asie qui ont participé à ces trois journées costaricaines.

Des interventions de qualité, des réflexions, des échanges qui ont permis de communiquer sur l'avancée de nombreux projet et actions. Au cours des séances plénières, comme des ateliers ou communications scientifiques, chacun a pu trouver matière à expérimentation et à action au retour dans son pays.

Cette rencontre était d'autant plus importante que le contexte international nécessite que les acteurs de l'économie sociale, comme de l'économie publique, puissent avancer d'un même élan pour faire progresser les stratégies et les innovations de l'économie sociale pour une société plus juste et plus durable en prenant en compte les transitions en cours.

Une ouverture officielle mobilisatrice

Le Congrès a été inauguré par le premier vice-président de la République du Costa Rica, **Stephan Brunner** ; accompagné du recteur de l'Université d'État à distance, **Rodrigo Arias Camacho**, président du CIRIEC-Costa Rica; Professeur **Federico Li**, directeur exécutif du CIRIEC-Costa Rica, et **Bernard Thiry**, président du CIRIEC International.

L'intervention du premier vice-président de la République du Costa-Rica a montré le soutien du gouvernement pour cette initiative, mais aussi, plus globalement, pour l'économie sociale et solidaire : « cet événement représente une belle opportunité de réaffirmer notre engagement en faveur de l'économie sociale, **un modèle qui place les gens au centre et cherche à améliorer la vie de chacun** ». Il a ensuite assuré que l'économie sociale « est essentielle pour construire un avenir plus équitable et inclusif, où **la solidarité et la coopération sont des piliers fondamentaux pour le développement durable de nos communautés** ».

Cette ouverture a été suivie d'un appel à la mobilisation, par le Recteur **Arias Camacho**, de tous les secteurs dans tous les domaines comme moyen de **générer des sociétés plus équilibrées** visant à combler les écarts de développement, soulignant que « le développement de l'économie sociale n'est pas une fin en soi, mais plutôt une étape visant à améliorer les conditions de vie de tous. »

Federico Li, qui a été la cheville ouvrière de cette organisation, a tenu à rappeler le contexte de ce congrès qui n'a pu se faire que par la mobilisation de la section costaricaine qui, depuis 2021, a pu organiser deux manifestations importantes sur le plan international et développer l'influence de l'économie sociale et les actions à mettre en œuvre.

Enfin, cette séance inaugurale s'est terminée par l'intervention du président du CIRIEC International, **Bernard Thiry**, qui s'est félicité de cette nouvelle réunion du CIRIEC et du sens de cette mobilisation, dans un contexte mondial où des alternatives économiques doivent être trouvées, plaçant les personnes et la planète au centre de leur activité et où l'influence de ces alternatives s'accroît.

Ne pouvant traduire toute la richesse des communications, interventions et échanges, nous avons fait le choix de privilégier certaines d'entre-elles, significatives de ce congrès.

La conférence d'ouverture a été prononcée par **Ilcheong Yi**, coordinateur principal de recherche du programme Économies alternatives pour la transformation, à l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD). Au cours de cette séance, il a détaillé ce qu'il considère comme les sept grands défis de l'économie sociale aujourd'hui : Intégrer les concepts et consolider le cadre théorique de l'économie sociale ; Intégrer les différentes familles, tailles et organisations du secteur ; Surmonter les analyses sectorielles et organisationnelles et ouvrir l'économie sociale à la collaboration avec d'autres secteurs et administrations publiques ; Considérer l'ESS comme faisant partie d'une nécessaire pluralité économique ; Renforcer les cadres législatifs nationaux et régionaux ; Promouvoir et préserver les valeurs de l'économie sociale fondées sur la démocratie économique, et intégrer les innovations technologiques et numériques ainsi que les innovations sociales dans l'ESS.

Le contenu de cette intervention représente ce qui a pu être échangé, tant dans les séances plénières que lors des tables rondes. Et les membres du CIRIEC France ont apporté leur contribution lors de ces échanges, montrant le dynamisme des actions et des réflexions dans notre pays.

Une solide représentation du CIRIEC France

Ainsi la première séance plénière, présidée par **Alain Arnaud**, a permis à **Pascal Michard**, président d'Aéma groupe d'intervenir sur « le développement humain en lien avec l'emploi, la santé, l'éducation et les droits » apportant son regard et son expérience sur cette question dans le contexte français. Il a particulièrement insisté sur l'inquiétude que nous pouvons avoir sur la question de l'environnement, les problèmes éthiques posés par l'utilisation de l'IA et celui du vieillissement de la planète, nous interrogeant sur notre capacité à nous protéger mutuellement.

Pour sa part, **Frédéric Tiberghien**, Conseiller d'État honoraire, est intervenu au cours de la séance plénière portant sur « Initiatives et actions publiques pour le développement durable » pour nous parler de L'initiative et l'action publiques de l'Etat en matière de développement durable (<https://www.ciriec.uliege.be/wp-content/uploads/2024/10/1.-TIBERGHIEEN-Frederic-texte-a-mettre-online.pdf>), rappelant le rôle moteur de l'État.

Au cours de la table ronde ayant pour thème : « Les ODD et l'urgence environnementale : initiatives concrètes et mesure d'impact », **Maryline Filippi**, Professeure d'Économie (Bordeaux Sciences Agro) et Chercheuse Associée à l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE, Université Paris-Saclay) a partagé sa connaissance et son expérience sur « la Responsabilité Territoriale des Entreprises, la révolution des territoires par l'ESS ».

Enfin, parmi les membres du CIRIEC France, **Jean-Louis Cabrespines** a animé la table ronde « *Politiques publiques de développement territorial et d'ESS* » au cours de laquelle plusieurs expériences costaricaines de développement territorial ont été présentées, montrant le dynamisme des acteurs publics et de l'ESS.

Des communications inspirantes

Mais ce qui est à souligner est la pertinence et la richesse des différentes présentations au cours des séances plénières. Nous en avons retenu particulièrement quatre car elles sont significatives du dynamisme de la réflexion de ces trois jours.

Tout d'abord, le CIRIEC Autriche a présenté deux contributions intéressantes autour du développement territorial, l'une portant sur le « Autriche – Défis urbains et ruraux – « Urbain et rural – Un quartier complexe en Autriche » (<https://www.ciriec.uliege.be/wp-content/uploads/2024/10/1.-SCHMID-Johannes.pdf>) par le **Dr Johannes Schmid**, Secrétaire général adjoint de l'Association autrichienne des villes et communes (Autriche), l'autre portant sur « Mobilité durable dans les autorités de transport autrichiennes : exemples de réussite et innovations de toutes les régions » (<https://www.ciriec.uliege.be/wp-content/uploads/2024/10/1.-STAUFFER-Lisa-Marie.pdf>) par Mme **Lisa-Marie Stauffer**, MSc, candidate au doctorat, directrice des communications (CCO), association autrichienne de mobilité (Mobilitätsverbände Österreich) (Autriche).

L'intérêt de ces contributions est de réfléchir sur la « ville des 15 minutes » et l'aménagement urbain nécessaire pour cela en tentant de rapprocher l'urbain du rural.

La deuxième présentation significative fut celle du **Pr Thierry Pauchant**, professeur et titulaire de la Chaire en management éthique, HEC Montréal (Canada) qui nous a présenté « Adam Smith, l'ESS et les ODD : une contribution surprenante et inspirante », écrit avec Chantal-Line Carpentier, présidente de l'UNFTSSE. Sa présentation fut une découverte pour beaucoup de participants, expliquant combien l'histoire économique s'est fourvoyée dans sa présentation d'Adam Smith et combien il fut une source inspirante pour le développement de ce nous n'appelons pas encore l'ESS.

Cette contribution est sur le site du CIRIEC International et mérite d'être lue et diffusée (<https://www.ciriec.uliege.be/wp-content/uploads/2024/10/1.-PAUCHANT-Thierry-FR.pdf>).

Le **Prof. Dr. Rafael Chaves Avila**, Président de la Commission Scientifique du CIRIEC-España, Universidad de Valencia (Espagne) a, ensuite, présenté le rapport sur la production de statistiques sur l'économie sociale en Europe.

Le professeur Rafael Chaves a ensuite donné la première présentation publique du rapport « *Benchmarking the socio-economic performance of the EU social economy* », qui vient d'être publié par la Commission européenne. L'étude a été réalisée conjointement par EURICSE et le CIRIEC, à la suite d'un appel d'offres public lancé par l'Agence exécutive pour le Conseil européen de l'innovation et les PME (EISMEA).

Près de 50 experts des 27 États membres de l'UE ont participé au projet de recherche. Selon ses résultats, 4,3 millions d'entreprises et d'organisations, 11,5 millions de salariés et plus de 912 milliards d'euros de chiffre d'affaires sont les principaux chiffres de l'économie sociale dans l'Union européenne.

Il est important que le CIRIEC France s'empare de ces travaux pour examiner comment transposer dans notre pays la méthodologie et les résultats que nous pourrions obtenir.

Enfin, cerise sur le gâteau, le **Dr Augusto Zampini-Davies**, prêtre catholique argentin ; depuis 2020, sous-secrétaire du dicastère pour le service du développement humain intégral, est intervenu lors de la séance de clôture dans une brillante analyse sur la situation économique, sociale, culturelle, politique du monde et nous a apporté une réflexion profonde sur « l'économie régénératrice », marquant par sa connaissance, la pertinence de son analyse et l'ouverture qu'il donne sur l'évolution du monde, une réflexion plus globale qui montrait une grande proximité avec les valeurs que défend le CIRIEC. « À quand une section du CIRIEC au Vatican ? » disions-nous en plaisantant.

Trois journées riches, donc, encourageantes sur la vivacité de nos organisations quant à des expérimentations et des actions qui permettent de réaliser combien il est important de construire ensemble, économie publique et économie sociale, de nouvelles manières d'intervenir dans les territoires en vue de nouvelles stratégies pour un développement territorial et humain.

Pour terminer, lors de l'assemblée générale statutaire tenue dans le cadre du congrès, ont été renouvelés dans leurs fonctions :

Alain Arnaud, président d'honneur du CIRIEC International
Jean-Louis Cabrespines et Catherine Gras, membres du Conseil d'administration
Yves Kottelat, contrôleur des comptes
Philippe Bance et Maryline Filippi, membres du Conseil scientifique international

Cet entretien a été
réalisé avec
Fabrice Henry
Président d'Arts et Vie

OCTOBRE 2024

Les entretiens du CIRIEC

IDÉAUX & DEBATS



aux valeurs humaines, au respect des lieux et des populations ainsi qu'à leur histoire.

A l'époque de sa création, syndicats et associations cherchaient déjà à répondre à une demande culturelle spécifique des instituteurs et professeurs de la sphère « Education nationale ». Sa création s'inscrit dans le contexte de l'après-guerre, durant lequel les loisirs et la culture populaire prennent une dimension essentielle.

A partir des années 1930, à l'instar du syndicalisme dans son ensemble, les syndicats de fonctionnaires projettent d'intégrer à leurs activités des actions complémentaires à la défense professionnelle (mutuelles, associations sportives, culturelles, de loisirs et coopératives de consommation) posant les bases du syndicalisme de service concrétisant leurs orientations sociales. Dans le même temps, le monde enseignant commence à réfléchir à l'unification de ses composantes mutualistes, associatives ou syndicales et crée, trente plus tard, le CCOMCEN, (Comité de Coordination des œuvres Mutualistes et Coopératives de l'Éducation Nationale).

Ainsi, cette nouvelle donne a permis à l'association d'élargir son audience et de l'installer dans l'univers fermé des voyages culturels.

Après des débuts difficiles, *Arts et Vie* connaît une croissance ininterrompue depuis les années 1970. De ses modestes ambitions initiales – développer la culture populaire auprès du public enseignant – elle a progressivement redéployé son offre vers des pratiques de tourisme culturel atypique en s'ouvrant à toutes les populations.

Après un renouveau, au début des années 1970, sous la houlette des principales organisations de l'Éducation Nationale au sein du Comité de coordination des œuvres mutualistes et coopératives de l'Éducation Nationale (CCOMCEN) qui lui ont permis d'élargir son audience, l'association est parvenue au sommet des voyagistes culturels, en se hissant au premier rang (ce qui a été confirmé par une enquête de l'UFC *Que choisir*).

Entretien avec Fabrice Henry, Président d'Arts et Vie.

Quelle est l'histoire d'Arts et Vie ?

Depuis sa création par un groupe d'enseignants parisiens en 1955, *Arts et Vie* se distingue dans le monde du tourisme par son statut associatif et sa vision du voyage.

Indépendante financièrement, ouverte à toutes et à tous, l'association se distingue par son identité culturelle, humaniste et laïque en donnant la priorité

[LIRE LA SUITE...](#)

> Actualités de Galilée.Sp

Les trois articles de novembre 2024 de Galilée.sp sont parus :

Le Billet d'humeur par Pierre Bauby : <https://galileesp.org/services-publics-ne-laissons-pas-a-trump-musk-le-monopole-de-lefficacite/>

La Chronique par Jean-Marie Rossinot : <https://galileesp.org/ayons-du-courage-face-aux-realites-du-monde/>

Le dossier Idées et Débats par Jacky Lesueur : <https://galileesp.org/rapport-annuel-sur-letat-de-la-france-en-2024-le-cese-tire-la-sonnette-dalarme-pour-sortir-de-la-crise-democratique/>

VOIR LE SITE DE GALILEE .SP : <https://galileesp.org/thematique/actualite/>

« Economie collective et territoires »

Le groupe de recherche "Économie collective et territoires", animé par notre Délégué général, Jean-Louis CABRESPINES, est chargé d'apporter des réponses à la question : « *Comment, dans la transition économique, sociale, énergétique et environnementale, les parties prenantes de l'intérêt collectif, acteurs publics et organisations de l'économie sociale et solidaire, peuvent-ils répondre aux besoins fondamentaux des populations ?* ».

Ces travaux sont publiés sous la forme d'ouvrages collectifs. Sont parus à ce jour : **Notre Santé - Finances et intérêt général dans les territoires - Eau et énergie : hautes tensions territoriales - Logement : les dynamiques à l'œuvre - Travail, emploi, formation : penser l'interdépendance - Éducation : actions collectives et pratiques territoriales à repenser**. (ouvrages disponibles sur le site du CIRIEC : [Collection économie collective et territoires](#))



Le dernier ouvrage vient de paraître et porte sur l'étude «Le care au cœur des valeurs de l'ESS». Ce sujet est particulièrement d'actualité dans notre société fracturée.

Le terme de care est, dans l'histoire des sciences sociales et de l'intervention auprès des personnes, une notion récente qui fut utilisée, pour la première fois par Carol Gilligan, en 1982, comme une éthique féminine fondée alors sur une morale de la sollicitude exclusivement développée par les femmes. Pour elle, le care « se définit par un souci fondamental de bien-être d'autrui et centre le développement moral sur l'attention aux responsabilités et à la nature des rapports humains ».

Au fil des ans, cette notion initiale s'est développée et son approche est plus extensive. « La traduction la plus répandue du terme care est "soin, sollicitude, prendre soin c'est-à-dire souci de l'autre au sens large, s'occuper de, proximité, se sentir concerné." »

Cette définition pourrait permettre de résumer la complexité de ce terme qui peut avoir plusieurs sens en Anglais comme en Français. Cela suscite des réflexions et des débats dans les champs psychologique, philosophique, sociologique et politique dont se sont fait l'écho le sociologue Arlie Russell Hochschild, en 1983, Janet Finch et Dulcie Groves, (sociologues britanniques), Joan Tronto en 1993, Philippe Svandra et Agata Zielinski, Eliane Rothier Bautzer, Cette approche historique est abordée lorsque nous parlons de « l'économie sociale et solidaire et la production du care » tant les interrogations et l'éthique de l'intervention sont au cœur de l'investissement des entreprises de l'ESS et particulièrement l'approche mutualiste. Ce qui est important, ce sont les valeurs que portent les personnes et les structures qui interviennent dans ce champ. Le care se caractérise alors dans son rôle essentiel de soutien de l'autre et de maintien de la vie. Sa dimension sociale et sociétale en font un des éléments du « mieux vivre ensemble ».

Au travers des différents textes contenus dans cet ouvrage, nous voyons combien les champs d'action du care sont vastes : ils sont le fait de structure de l'ESS (mutuelles, coopératives, associations) qui ont pour vocation l'aide aux autres, l'élaboration de réponses nouvelles, la prise en compte de problématiques particulières (**Carole Brunet, Amel Slimani, Olivier Boned**). Mais le care peut aussi réinterroger les pratiques de ces entreprises particulières qui mettent l'humain au centre de leur intervention. La notion de care et l'approche mutualiste en est un exemple (**Olivier Boned, Raphaël Detrie**).

Ces contributions montrent que des initiatives existent dans plusieurs secteurs de l'intervention sociale en direction de publics particuliers : engager une démarche de pratique citoyenne auprès de personnes en situation de handicap (**Lydie Thévenin, Lucie Gras**), aider à la socialisation et au maintien d'une bonne santé mentale pour des jeunes en déshérence (**Guy Benamozig**), mettre en place des pratiques intergénérationnelles entre étudiants et personnes âgées (**Jacky Bontems**), avoir une autre approche de la prise en compte de la vieillesse (**Alain Koskas**), soutenir les aidants qui interviennent au quotidien auprès de personnes en situation grave (**Isabelle Cottet Gizolme**), participer à laisser une trace à d'autres générations pour des personnes en fin de vie ou atteintes de maladies graves (**Jean-Louis Cabrespines, Céline Donnet**), changer le regard sur la mort (**Carole Brunet, Amel Slimani**) ou être un acteur engagé dans la défense de la planète et permettre à des personnes de s'insérer par des pratiques écologiques (**Carole Brunet, Amel Slimani**).

Chacune des situations abordées dans cet ouvrage montre combien le care peut s'inscrire dans l'un ou l'autre des domaines où ce qui prime est la relation humaine, la prise en compte de l'écoute et de l'accompagnement. Le care est donc au carrefour de celui qui le réalise et de celui qui en reçoit les bienfaits, mais le définir ainsi ne serait pas suffisant car la vision qu'en a l'ESS est celle de rendre responsable la personne auprès de laquelle nous intervenons. Le care doit être compris comme la réponse appropriée donnée à une situation.

[Lire l'ouvrage : Le care au cœur des valeurs de l'ESS](#)

> Ouvrages collectifs du CIRIEC-France



Cet ouvrage est le cinquième de la collection « Économie publique et économie sociale » des PURH paru en 2021. Il est le produit d'une recherche menée sous l'égide de la commission scientifique du CIRIEC France avec le concours de l'Institut Montparnasse et de l'association Services publics. Philippe BANCE professeur d'économie, vice-président du CIRIEC-France, et Jacques FOURNIER, président d'honneur du CIRIEC-France (†) en ont assuré la codirection. Olivier BONED, délégué général de l'Institut Montparnasse et Yannick PROST, président de l'association Services publics, ont constitué avec eux le comité de pilotage.

Les 37 auteurs sont, comme pour les ouvrages précédents de la collection, des chercheurs reconnus, des personnalités en charge de responsabilités institutionnelles et des acteurs importants de la société civile. **Numérique, action publique et démocratie** est structuré par trois grands questionnements – en quoi le numérique affecte-t-il l'action publique (partie 1), l'économie publique et sociale (partie 2) et enfin la vie politique (partie 3)

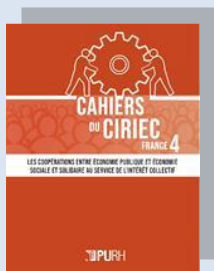
L'ouvrage expose au lecteur l'état des débats et constitue une manne de propositions politiques, juridiques, économiques et sociales visant à accompagner et orienter la transition numérique dans l'intérêt général.

Le livre peut être lu d'une traite ou consulté chapitre par chapitre, comme un dictionnaire incarné et vivant, irrigué par l'expertise de ses contributeurs, praticiens et théoriciens du monde numérique.

Tout spectateur de la transition trouvera ici, quel que soit son mode de lecture, les moyens de sa sensibilisation aux enjeux du numérique et, peut-être, de son engagement en faveur d'une transition contribuant au bien commun.

> L'ouvrage est disponible en ligne et téléchargeable [ICI](#)

> Les Cahiers du CIRIEC-France



Les **Cahiers du Ciriec-France** ont pour objet la publication d'études à caractère scientifique, dans un format plus léger et avec une diffusion plus régulière que les ouvrages collectifs.

Après la sortie, en 2019, du Cahier n°1 sur les « Autorités de régulation des services publics en France », en 2020, du Cahier n°2 « Mutations de l'action publique et démocratie : capital, numérique, territoires », en 2021 du Cahier n°3 « Mutations du monde, enjeux et défis », document constituant les actes de la conférence des 70 ans du CIRIEC-France, organisée le 26 octobre 2020, a été publié, en 2022, le Cahier n°4 portant sur

« Les coopérations entre économie publique et ESS, au service de l'intérêt collectif »

Ce Cahier a été actualisé, compte-tenu de l'évolution de ces coopérations. Il résulte d'un travail collectif animé par Marcel CABALLERO, alors président du Conseil d'orientation. L'objectif était d'analyser les potentialités de synergies entre les acteurs publics et ceux de l'économie sociale et solidaire en vue d'un changement de modèle de développement. En effet, économie publique (EP) et économie sociale et solidaire (ESS) concourent, chacune pour sa part et selon ses moyens, à la satisfaction de besoins sociaux et de besoins collectifs.

Les notions d'intérêt général et d'utilité sociale qui fondent les services publics, sont aussi au cœur des grands textes régissant l'économie sociale et solidaire, et notamment en France la loi du 31 juillet 2014.

Pour autant, aucun des deux secteurs ne peut, dans les conditions actuelles, apporter de réponses globales. Il s'agit donc d'examiner comment l'EP et l'ESS, en surmontant les obstacles qui naîtraient de leurs traditions et cultures respectives, pourraient mieux coopérer pour développer des initiatives communes afin de mieux répondre à leurs objectifs communs.

Dans cette étude, le CIRIEC-France propose son analyse de cette problématique. C'est en effet tout naturellement qu'au-delà de sa vocation première de recherche et d'information sur l'économie publique, d'une part, et sur l'économie sociale et solidaire, d'autre part, il accorde une attention particulière aux coopérations que réalisent entre elles ces deux formes d'économie, c'est-à-dire aux partenariats publics-privés non lucratifs, en s'efforçant de les identifier, de les décrire, d'en relever les aspects positifs, mais aussi les insuffisances, voire les travers.

> Télécharger le document : <https://bit.ly/36IH4HY> > [Consulter les Cahiers](#)

> Working papers du CIRIEC-International

● **Les investissements des fonds souverains et le changement climatique**

(Léonard STANLEY - Francisco CASTANEDA - Nassib SÉGOVIE)



Au cours des dernières décennies, un important agent d'accumulation de ressources, dont les investissements financiers se sont répandus à travers le monde, est apparu : le Fonds souverain (SWF). Ce capital provient principalement des économies qui contrôlent les ressources naturelles et des excédents budgétaires que certains pays peuvent générer.

Les principaux acteurs se trouvent au Moyen-Orient et en Asie, dont les ressources proviennent du pétrole et des exportations associées. Les fonds souverains, avec leurs énormes portefeuilles d'investissement, ont pris le contrôle d'entreprises dans le monde entier, devenant à leur tour non seulement le principal fournisseur de ressources des entreprises, mais également les créanciers de divers pays, dans le but de diversifier leurs portefeuilles d'investissement.

Les principaux objectifs de leur création sont la stabilisation des recettes publiques et d'exportation (fiscales), l'accumulation d'épargne pour les générations futures dans les pays riches en ressources afin de compenser le manque futur de ressources naturelles (épargne) et/ou la gestion des réserves de change.

Les questions de développement étaient essentiellement associées aux politiques industrielles (traditionnelles) ; Cependant, les objectifs du SWF ont récemment commencé, bien que timidement, à s'étendre pour inclure des objectifs durables, comme les questions de changement climatique.

L'Amérique latine continue d'ignorer la question en raison de ses restrictions budgétaires et de ses besoins urgents de revenus.

> [Download PDF](#) > [All working papers](#)

LA PROGRESSIVE ÉMERGENCE D'UNE CONCEPTION EUROPÉENNE DES SERVICES PUBLICS – SERVICES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Par **Pierre BAUBY**

Docteur de l'IEP de Paris, enseignant et chercheur en sciences politiques, animateur de réseaux français et européens sur les services publics, membre du Conseil d'orientation du CIRIEC-France et du Conseil scientifique du CIRIEC-International, auteur en particulier de *L'Etat-stratège*, Ed. Ouvrières, 1991 ; *Reconstruire l'action publique*, Syros, 1998 ; *L'eupéanisation des services publics*, Presses de SciencePo, 2011 ; *Service public, services publics*, Documentation française, 2^e éd. 2016 ; *Le XXI^e siècle des Lumières*, Ed. du Croquant, 2023.



Pendant une longue période, l'Union européenne a été souvent présentée en France comme « fossoyeur des services publics », destructrice du « service public à la française » ...

Ayant vécu, comme analyste, chercheur en sciences politiques, acteur social, le long processus d'« eupéanisation » des services publics ([1]), je voudrais témoigner que les remises en cause du « modèle français », se sont accompagnées de la lente

émergence d'une conception européenne, porteuse de leur devenir pour répondre aux défis du XXI^e siècle.

Pour bien aborder les enjeux, une précision est d'emblée nécessaire. Dans l'histoire longue de construction et de conceptualisation des services publics en France et plus généralement sur le continent européen et « occidentale », ont coexisté 2 conceptions :

- la première est fonctionnelle et met l'accent sur les objectifs, les missions et les finalités des services publics ;
- la seconde est organique et assimile le service public à l'entité publique qui rend le service. On assimile ainsi souvent « service public » et entreprise publique, l'adjectif « public » laissant en effet entendre que l'on parle d'entreprises à statut public, voire directement d'activités de l'Etat ou des collectivités, alors que des missions de « service public » peuvent tout autant être confiées à des entreprises privées (délégations, concessions, etc.).

Si les 2 conceptions coexistent en France, comme dans les autres pays européens, la conception fonctionnelle permet de mettre le focus sur les objectifs et finalités, sur les missions des services publics, quelles que soient les diversités des modes de gestion et des compétences des autorités publiques territoriales; c'est elle qui a été retenue dans le processus d'eupéanisation.

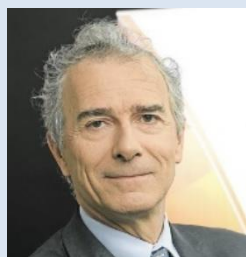
[LIRE LA SUITE...](#)

...

L'INITIATIVE ET L'ACTION PUBLIQUES DE L'ETAT EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

par **Frédéric TIBERGHIE**

Conseiller d'Etat honoraire, ancien président de FAIR, ancien Délégué interministériel à l'innovation, à l'expérimentation et à l'économie sociale, Membre du Conseil d'orientation du CIRIEC-France



Il serait présomptueux d'affirmer que l'action publique a historiquement initié le développement durable (DD). Progressive a été en effet la prise de conscience de ce nouvel enjeu sociétal par les pouvoirs publics sous l'influence de penseurs, de chercheurs, de mouvements écologistes et militants mais aussi d'initiatives privées (entreprises, mouvements citoyens...) ou de collectivités territoriales (agendas 21 issus du Sommet de Rio). Des actions étatiques ont été lancées au coup par coup, en fonction de l'émergence de problèmes nouveaux (pollutions des mers et rivières ou de l'air; réchauffement climatique ; préservation de la biodiversité...), de rendez-vous internationaux à honorer (sommets de la Terre, COP 2015 sur le climat...), des circonstances ou d'influences exercées par des groupes de pression ...

Et il a fallu du temps pour que toutes ces actions publiques se mettent en place, leur caractère global et cohérent n'étant d'ailleurs toujours pas garanti.

[LIRE LA SUITE...](#)



ESS FRANCE, L'INSTANCE REPRÉSENTATIVE DE TOUTES LES FAMILLES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE S'ADRESSE AU PREMIER MINISTRE Michel BARNIER

Paris, le 31 octobre 2024

Monsieur le Premier ministre,

Nous représentons toutes les familles de l'économie sociale et solidaire, et nous tenons à nous adresser à vous, collectivement.

Ce mode d'entreprendre est reconnu par la loi depuis 10 ans et il associe non-lucrativité et démocratie dans plus de 200 000 entreprises qui salarient 2,5 millions de personnes. Nous sommes les représentants de la coopération, des assureurs et organismes mutualistes, des fondations et fonds de dotation, des associations et des entreprises sociales.

Cela, vous le savez déjà. Aussi nous voulons nous concentrer sur l'essentiel. L'examen de votre projet de loi de Finances fait supporter un coût disproportionné aux acteurs de l'ESS. L'UDES, l'union des employeurs de l'ESS évalue à 186 000 le nombre d'emplois menacés dans l'ESS si votre projet de budget était appliqué en l'état.

Nos entreprises assurent aux côtés d'un service public fragile, le premier kilomètre de l'intérêt général, singulièrement dans les territoires où les Français ont le sentiment qu'ils ne bénéficient plus d'un accès suffisant à la santé, à la protection sociale, à l'emploi, à l'éducation ou à la mobilité. Ce sentiment de déclassement nourrit le ressentiment et la colère.

Nous innovons, déployons des solutions, créons, protégeons, soignons, alimentons, accompagnons les vulnérabilités, ouvrons les loisirs, luttons sans relâche contre le déclassement et la pauvreté en prévenant ou réparant les désordres du monde et les prédatations exercées par un modèle économique dominant qui a longtemps ignoré l'équilibre et la fragilité des écosystèmes humains et naturels.

Nos entreprises sont démocratiques et constituent autant d'anticorps contre le désenchantement démocratique qui affecte les tours comme les bourgs et précipite nos compatriotes vers des extrêmes politiques dans lesquels le lien social se disloque, la responsabilité d'autrui disparaît, la xénophobie et l'individualisme l'emportent. Nous intervenons en proximité, maître-mot des cahiers de doléance alimentés par le Grand Débat national en 2019 auxquels vous souhaitez donner suite.

Derrière chaque emploi de l'ESS, vous trouverez mille et un liens sociaux qui unissent. Cette étoffe est fragile et votre budget prend le risque de la déchirer de 5 manières :

- La baisse des crédits publics dans le domaine de l'aide internationale, de l'emploi, du travail, mais aussi des solidarités, du sport ou de la culture auront un impact considérable sur nos activités.
- Les transferts de 1,1 milliard de dépenses de santé de l'assurance maladie vers les acteurs mutualistes qui protègent la santé des Français affecteront aussi le pouvoir d'achat de nos concitoyens.
- À cela s'ajoute, la baisse des concours aux collectivités locales qui sera inmanquablement répercutée sur les acteurs de l'ESS qui, d'un côté, ont recours aux subventions ou aux marchés publics et, de l'autre côté, par le mécénat et la philanthropie sont sollicités encore davantage quand les financements publics se réduisent comme peau de chagrin.
- La réduction de 25% de la ligne ESS du BOP 305 qui finance l'écosystème local permettant l'éclosion ou le passage à l'échelle des entreprises de l'ESS va instantanément diminuer la voilure de l'innovation sociale dans les territoires.
- En ce sens, la menace répétée d'une instabilité fiscale sur les incitations au don ou au mécénat porte le risque d'assécher la générosité des Français (particuliers comme entreprises de toutes tailles) qui financent la solidarité.

Ce sont cinq lames qui vont avoir un coût social immédiat sous la forme de milliers de suppression d'emplois à forte valeur ajoutée sociale, mais aussi un coût social différé à travers la croissance des désordres économiques, écologiques, démocratiques et sociaux que vont produire la disparition de nos crèches, EHPAD associatifs, fondatifs et mutualistes, nos ressourceries ou épiceries solidaires, nos AMAP ou clubs de sport amateur, nos radios associatives ou établissements culturels, nos colonies de vacances ou banques alimentaires.

Vous avez compris l'importance de l'ESS en lui consacrant un portefeuille complet dans votre gouvernement. Nous avons salué votre décision. Aussi, nous vous demandons de soutenir la contribution sans équivalent de l'ESS à l'intérêt général en prenant en compte les amendements soutenus sur tous les bancs du Parlement qui restaurent les ressources affectées aux actions des acteurs de l'ESS.

Nous sommes à votre disposition, Monsieur le Premier ministre, pour examiner avec vous les moyens de prendre soin de cette économie qui performe et fait du bien à la fois et prêts à travailler avec vous à la mouture finale du texte que vous proposerez à la Nation.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre haute considération.

Benoît Hamon, Président d'ESS France **Fatima Bellaredj**, Secrétaire générale d'ESS France **Eric Chenut**, Président de la Mutualité Française **Claire Thoury**, Présidente du Mouvement Associatif **Jérôme Saddier**, Président de Coop FR **Marion Lelouvier**, Présidente du Centre Français des Fonds et Fondations **Yves Pellicier**, en tant que représentant de l'Association des Assureurs Mutualistes **Julia Faure**, Co-Présidente du Mouvement Impact France **Pascal Demurger**, co-Président du Mouvement Impact France **Hugues Vidor**, Président de l'UDES

> Social Economy News



« Social Economy News » est réalisé par le CIRIEC-Espagne en partenariat avec le CIRIEC-International. Il est disponible en 3 langues (EN, ESP, FR) : <http://www.socialeconomynews.eu/>

La dernière parution : SEN#33 est disponible [ICI](#)

Contenu :

- Personnalité du mois : [Rafael Chaves-Avila](#) à propos du nouveau rapport : *Benchmarking the socio-economic performance of the EU social economy : Improving the socioeconomic knowledge of the proximity and social economy ecosystem* / Commission européenne : Conseil européen de l'innovation et Agence exécutive pour les PME (EISMEA).
- [Lettre aux vice-présidents de la Commission européenne pour garantir que l'économie sociale](#) dispose d'une représentation adéquate dans la nouvelle structure de la Commission en provenance de 5 pays européens.
- [Les groupes du Parlement européen de la nouvelle législature sont favorables au renouvellement de l'intergroupe Économie sociale](#)
- L'ONU présente le [rapport du Secrétaire général « Promouvoir l'économie sociale et solidaire pour le développement durable »](#)
- [Le Costa Rica accueille le 34e Congrès international du CIRIEC](#) , qui promeut les stratégies et les innovations dans l'économie sociale dans le contexte des transitions
- [Document de travail de l'OCDE](#) : Fiches d'information sur l'économie sociale dans 34 pays

> Abonnement : [ICI](#)

> Le service public empêché

Ouvrage de Nadine VEZINAT



Fragilisé mais loin d'avoir disparu, le service public est aujourd'hui « empêché ». Plusieurs mécanismes l'entravent, le gênent, font obstacle à sa conduite et produisent confusion et insatisfaction chez les usagers, perte du sens de leur mission et souffrance au travail pour les agents, sentiment d'abandon et fatalisme chez les citoyens.

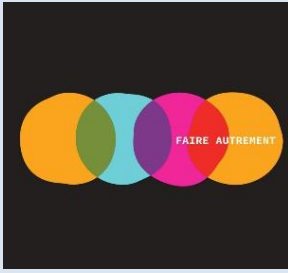
D'une entreprise ou d'une administration à l'autre (au sein de La Poste, de la SNCF, d'EDF, d'hôpitaux et d'autres services publics), les mêmes processus sont à l'œuvre : la libéralisation européenne favorise la concurrence, la marchandisation et la financiarisation fixent des objectifs de rentabilité, les privatisations bouleversent le statut des organisations qui produisent l'intérêt général.

Cet ouvrage se penche sur les effets de ces processus, sur les usagers comme sur les travailleurs.

Mais même si le principal effet de ces politiques est d'entraîner une désingularisation du service public, il n'empêche qu'il continue, malgré tout, de fonctionner.

> <https://www.puf.com/le-service-public-empeche>

> Faire autrement



Le livre FAIRE AUTREMENT raconte la belle histoire d'initiatives associatives, coopératives, citoyennes, collectives, qui œuvrent sur les territoires pour l'intérêt général, le commun et pour des transitions écologiques, économiques et sociales justes. FAIRE AUTREMENT c'est aussi le nom du festival qui anime, fait vivre et voit grandir, tous les 2 ans depuis 2022, ces expériences, récits, imaginaires et projets concrets.

Avec des textes de Adélaïde Albouy-Kissi, Jeremy Arnould, Barbara Blin Barrois, Thomas Brail, Christian Bruère, Heiko Buchholz, Ameline Bunle, Axel Chabra, Benjamin Coriat, Eric Correia, Lydie Couturier, Anne Damesin, François Deroo, Lou Garcia, Gontard, Mathieu Genty, Matei Gheorghiu, Frédéric Ghiglione, Gabrielle Halpern, Ghislaine Hierso, Agny Kpata, Jean-Christophe Lacas, Frédéric Motte, Pauline Olivier, Lucile Ottolini, Frédéric K. Panni, Mickael Réault, Francis Rol Tanguy, Jérôme Tricoli, Jonas Turbeaux, Wasterial.

> Acheter : <https://www.faire-autrement.fr/le-livre-faire-autrement>

> Document de l'OCDE : « L'ESS dans 34 pays »



L'OCDE a publié un document de travail contenant des fiches d'information sur l'économie sociale dans 34 pays (Les membres de l'Union Européenne, le Brésil, l'Inde, la Corée, le Mexique, le Royaume-Uni et les Etats-Unis).

Pour ce travail, des informations ont été obtenues sur les définitions officielles, le nombre et la taille des entités, les modèles d'emploi, les secteurs d'activité et leur contribution économique, ainsi que les cadres juridiques.

Les données par secteurs font apparaître une majorité d'emplois dans les services sociaux, suivis par les services de santé, de l'éducation, de la communication, de la culture et des loisirs.

Une autre donnée significative concerne la proportion des femmes employées (Au Canada, par exemple, leur pourcentage dans les institutions sans but lucratif était de 70,3 % en 2021 alors que leur pourcentage dans l'emploi total était de 47,5 %. En Belgique, les femmes occupaient, en 2020, 73,8 % de l'emploi dans l'ESS, en 2020, contre 49,8 % dans l'emploi en général.

Le document est le résultat de l'Action mondiale de l'OCDE pour la « Promotion des écosystèmes de l'économie sociale et solidaire », qui s'est achevée en 2023.

> Carnets de campagne



L'émission **Carnets de Campagne**, de France-Inter, est le rendez-vous des solutions d'avenir à toutes les questions de vie, de consommation, de formation, de santé, de production, de culture ou d'habitat.

Du lundi au vendredi, de 12h30 à 12h45.

> [Présentation](#) : [Dorothee Barba](#) > [site web](#) : franceinter.fr

> L'âge de faire



L'âge de faire est un mensuel national indépendant, édité par une entreprise coopérative (SCOP).

Chaque mois, il relaie les initiatives visant une réappropriation citoyenne de l'économie, la création de lien social, un mode de vie plus écologique.

L'âge de faire refuse la publicité.

> [vous abonner à notre site web](#)

> Miroir Social



Miroir Social est un média double face :

- participatif pour permettre à l'ensemble des membres de [publier gratuitement](#), avec validation préalable

- journalistique pour développer des [contenus complémentaires](#) sur abonnement

Sur les 14 000 membres du média : - 42 % représentent le personnel - 35 % représentent les directions - 23 % représentent des intervenants externes.

▪ [Les services](#) : - [Publiez gratuitement sur le média](#) - [Nos productions journalistiques sur abonnement](#) - [Parrainez nos rencontres](#) - [Accompagnement éditorial](#) - [Communiquez sur le média](#)

▪ [L'équipe](#) : - Rodolphe HELDERLÉ, Fondateur et responsable éditorial (06 60 97 59 85)
- Jacky LESUEUR, Responsable des partenariats (06 24 06 42 91)

> [Accéder à la plateforme](#) > [commander le numéro ICI](#) > <https://shs.cairn.info/revue-recma?lang=fr>

> Journées « L'Économie autrement »



« L'économie autrement, c'est maintenant ! »

Comme tous les ans, à pareille époque, la ville de Dijon accueillera les **Journées « L'économie autrement »**, Vendredi 29 et samedi 30 novembre 2024. (2 jours, 60 événements 200 intervenants) et nous invite à participer à ces deux journées de réflexion et d'échanges dans tous les domaines de l'économie.

(L'entrée est libre et gratuite, dans la limite des places disponibles)

Des thématiques variées : Agriculture, Alimentation, Démocratie, Dialogue social, Économie, Économie sociale et solidaire, Éducation, Entreprise, Environnement, Féminisme, Finance et monnaie, Fiscalité, Histoire, Industrie, Inégalités, International, Littérature et imaginaire, Logement, Management, Media et communication, Politiques publiques, Pouvoir des images, Ressentis et représentations, Santé, Société, Solidarité, Technologies, Territoires, Travail.

Mais aussi des questions essentielles : Limites écologiques, affaiblissement des liens, nouvelles précarités, rapport dégradé au travail, sentiment de déclassement, tensions... Au fur et à mesure que nos sociétés semblent s'épuiser, le modèle économique qui les sous-tend doit être interrogé. Pourquoi changer de modèle économique, et comment le faire ?

Programme : [Découvrir le programme](#)

> Appel à participation



A l'initiative du CIRIEC-France et de quelques mutuelles, il a été convenu de créer un **groupe de recherche sur le mutualisme (GRM)** dont le but premier est de renouer les liens avec la recherche universitaire autour de questions sur l'avenir du mutualisme partagées par un collectif informel de mutuelles. Trois thèmes de recherche, non exclusifs, ont été proposés :

- **Thème 1 : la démocratie mutualiste aujourd'hui : utopie ou dystopie ?**
- **Thème 2 : assurance et mutualisme : frères ennemis ? Oxymore ?**
- **Thème 3 : coopération intra ESS : pourquoi ? Pour quoi ? Sous quelles conditions ?**

Ces recherches se feront dans le cadre de contrats CIFRE. Les mutuelles soutenant les thèses souhaitent que les recherches posent un point de vue spécifiquement mutualiste sur les questions retenues. En effet, elles constatent que les organismes représentatifs de l'Économie Sociale et Solidaire ont pour l'essentiel fait l'objet de nombreux travaux de recherche (associations, coopératives, ...) mais que curieusement, le modèle mutualiste souffre d'un grave déficit en la matière. Ceci a fait naître l'idée de se réunir autour de ces projets de recherche.

Aujourd'hui, nous sommes en phase d'appel à participation au projet. La participation recherchée prend deux formes indissociables :

- Participation active au comité de pilotage des travaux de recherches : définition des objectifs de la recherche, dialogue avec les directeurs de recherche, points d'avancements.
- Participation au financement évaluée à 5000 euros par an sur trois ans, soit 15 000 euros sur trois ans pour trois recherches. Les premiers appels de fonds devraient intervenir mi 2025.

Les travaux de recherche doivent porter sur **les possibilités d'apports spécifiques du mutualisme dans le contexte actuel.**

Le GRM sera placé sous l'égide du CIRIEC-France et plus spécifiquement de son Comité d'Orientation. Le CIRIEC-France, à ce titre, assurera notamment la relation scientifique avec les universités. Les mutuelles engagées membres du GRM s'engagent à prendre à leur charge au moins un contrat de Doctorant CIFRE.

Renseignements auprès de Christian OYARBIDE : c.oyarbide@yahoo.fr

> Les Rencontres du Mont-Blanc 2025



Les **Rencontres du Mont-Blanc** reviennent, pour leur 11ème édition, le 16 janvier 2025, à Genève, au sein de l'Organisation Internationale du Travail. Cette édition mettra en lumière le **financement de l'économie sociale et solidaire (ESS)** et les relations entre ESS et entreprises traditionnelles.

> pour en savoir plus : [ESS Forum International](#)

CIRIEC-France

Le CIRIEC est une organisation internationale non gouvernementale,
issue de la revue *Les Annales de la régie directe*
créée par le professeur Edgard MILHAUD, il y a plus d'un siècle.

Son objet est la recherche et l'information sur l'économie collective d'intérêt général :
économie publique et économie sociale et solidaire.

Ses travaux se réalisent
à travers des réseaux nationaux et internationaux de chercheurs, publications, colloques, congrès mondiaux...
Ils contribuent à l'illustration, mais aussi à la promotion des entreprises et organisations
qui partagent des valeurs de service de l'intérêt collectif, de non lucrativité et de démocratie économique.

Le CIRIEC est constitué de sections nationales et de membres associés (laboratoires, universités,...)

La section française, créée en 1950 par Léon JOUHAUX prix Nobel de la paix,
est une association sans but lucratif composée d'adhérents, personnes physiques et morales.
Parmi ces dernières : entreprises publiques, organisations et entreprises de l'économie sociale et solidaire,
organismes à gestion paritaire et syndicats.

Les ressources de l'association sont essentiellement constituées des cotisations de ses membres.
Les fonctions de ses responsables et animateurs sont bénévoles.

Le CIRIEC-France est présidé par Alain ARNAUD.

CIRIEC-France

7 passage Tenaille – F – 75014 Paris

Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : administration@ciriec-france.org

www.ciriec-france.fr



INFORMATIONS-ADHESIONS

administration@ciriec-france.org

...

la Lettre du CIRIEC-France

Directeur légal de la publication : Alain ARNAUD - Directeur de la rédaction : Marcel CABALLERO



Si vous souhaitez
contribuer à la *Lettre du CIRIEC-France*



marcel.caballero@club-internet.fr